



BCCA

ATTESTATION

Solar PV – NRQual-PV

En qualité d'opérateur de labellisation, désigné par Construction Quality,
BCCA déclare avoir constaté que l'entreprise

Enersol sprl
Rue de Maestricht 70, BE - 4651 Battice

a pris toutes les mesures pour respecter les exigences du référentiel "CONSTRUCTION QUALITY-QUEST pour entreprises d'installation et de conception de systèmes photovoltaïques" (version 6f 13 juillet 2015) y compris les exigences supplémentaires du label NRQual-PV. L'attestation est attribuée sur base de l'avis de la Commission Technique compétente.

La présente attestation couvre les systèmes solaires thermiques présentant les caractéristiques suivantes :

- inclinaison et orientation fixes ;
- cellules monocristallines, polycristallines et amorphes ;
- installations couplées au réseau basse tension ;
- puissance de raccordement limitée à 10kVA.

L'attestation est donnée sur base d'une évaluation favorable du dossier de demande et de l'inspection d'un système installé par l'entreprise.

BCCA asbl surveille la mise en œuvre effective du référentiel précité à l'aide d'inspections par sondage de systèmes installés.

N° attestation BNR-771-4915-2013 | Valable du 24-10-2018 au 23-10-2023

Délivrée à Bruxelles, le 15 janvier 2019.

ir. B. De Blaere,
Directeur Général
BCCA

ir. G. Klepfisch
Administrateur Délégué
Construction Quality

La validité de cette attestation peut être contrôlée sur le site web www.bcca.be.